

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

SECTION

BACHELIER EN CONSTRUCTION

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT

DOMAINE : SCIENCES DE L'INGENIEUR ET TECHNOLOGIE

CODE : 32 53 00 S31 D3

DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 01 juillet 2019,
sur avis conforme du Conseil général**

BACHELIER EN CONSTRUCTION

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT

1. FINALITES DE LA SECTION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette section doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Conformément au champ d'activité et aux tâches décrites dans le profil professionnel, ci-annexé, approuvé par le Conseil général de l'Enseignement de promotion sociale, cette section doit permettre à l'étudiant :

- ◆ d'exercer une fonction à caractère technique ou technico-commercial, dans un bureau d'études ou sur chantier, dans les domaines liés à la construction¹, soit en génie civil soit en bâtiment ;
- ◆ d'assumer le rôle de relais, aussi bien humain que technique, entre le(s) responsable(s), les partenaires sociaux et le personnel d'exécution ainsi qu'entre son entreprise et le monde extérieur ;
- ◆ d'analyser et de contribuer à résoudre les problèmes techniques et humains liés à sa fonction ;
- ◆ d'assurer, le cas échéant, des responsabilités d'encadrement ;
- ◆ d'assurer les tâches suivantes :
 - analyser un projet de construction sous ses aspects techniques, administratifs et budgétaires ;
 - proposer des solutions qui tiennent compte des contraintes techniques ;
 - assurer le suivi technique, administratif et budgétaire d'un ou de plusieurs chantiers jusqu'au parfait achèvement des travaux (devis, coût prévisionnel, installation de chantier, états d'avancement, planification, ...) ;
 - participer à l'élaboration et la réalisation des différents dossiers techniques, administratifs, d'adjudication et d'exécution (plans, cahiers des charges, métrés, techniques spéciales ...) ;
 - prévoir et organiser, à partir d'un dossier technique, les différents outils et moyens permettant l'exécution des travaux de constructions nouvelles, de rénovation voire d'entretien dans les meilleures conditions de délais et de coûts ;
 - appréhender la dimension commerciale et financière de l'entreprise ;
 - établir les relations avec les différents partenaires externes (clients, fournisseurs, services administratifs, sous-traitants, ...) ou internes à l'entreprise (bureau d'études, services gestionnaires, chef de chantier, équipes ...) ;
 - participer aux mesures topographiques et à l'interprétation des analyses de terrain ;
 - mettre en œuvre des connaissances techniques et architecturales soit du bâtiment et de la voirie locale, soit des ouvrages d'art, des voies de communication (routes et/ou voies navigables et/ou voies ferrées) en appliquant les réglementations en vigueur ;
 - contribuer, à tous les niveaux de l'entreprise, à la mise en œuvre des prescriptions du plan de sécurité et de santé, et à l'identification des risques et envisager les mesures à prendre.

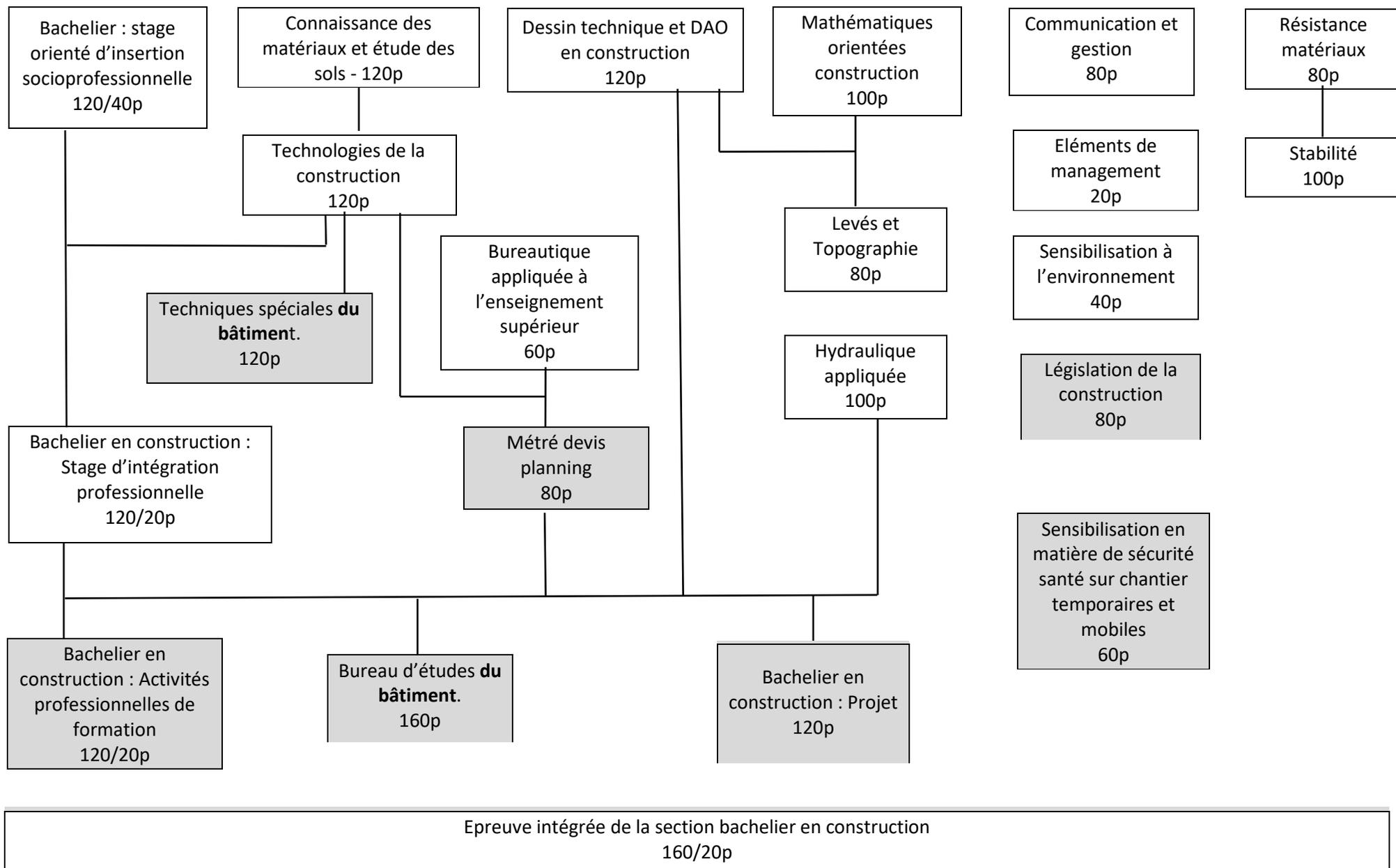
• ¹ « On appelle construction : la nouvelle construction, l'extension ou la rénovation ».

2. UNITES D'ENSEIGNEMENT CONSTITUTIVES DE LA SECTION

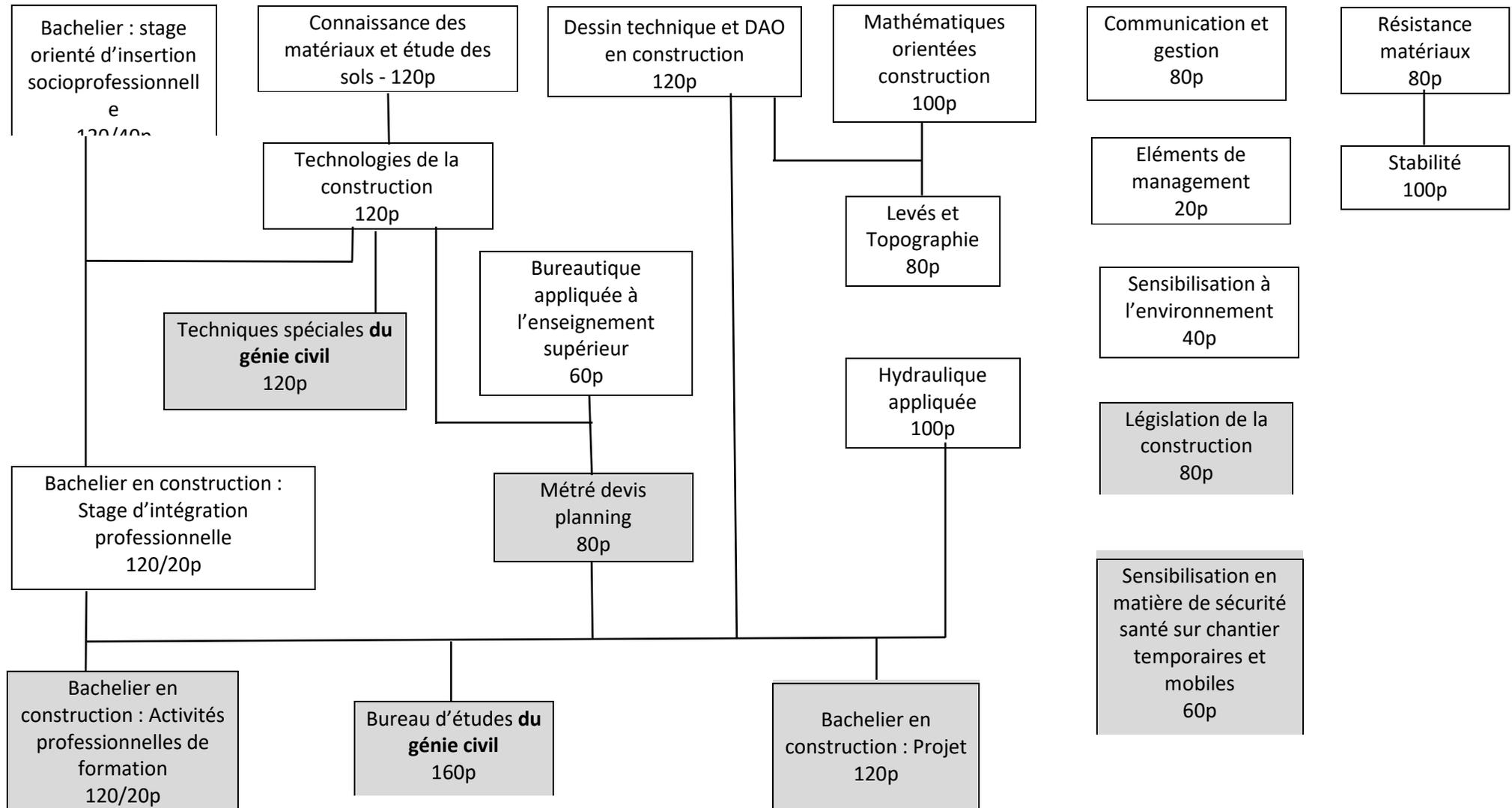
<u>Intitulés</u> (1)	<u>Classement</u> <u>des U.E.</u>	<u>Code des U.E. (5)</u>	<u>domaine de</u> <u>formation</u>	<u>Unité</u> <u>déter-</u> <u>minante</u>	<u>Nombre</u> <u>de</u> <u>périodes</u>	<u>ECTS</u>
Résistance des matériaux	SIT	325108U31D2	303		80	7
Connaissance des matériaux et étude des sols	SIT	325163U31D1	303		120	10
Dessin technique et DAO en construction	SIT	398105U31D1	303		120	12
Mathématiques orientées construction	SIT	012603U31D2	002		100	9
Communication et gestion	SEG	961603U32D1	902		80	7
Eléments de management	SEG	718241U32D1	702		20	2
Stabilité	SIT	325166U31D2	303		100	7
Technologie de la construction	SIT	326105U31D1	303		120	11
Levés et Topographie	SIT	325111U31D2	303		80	7
Sensibilisation à l'environnement	SIT	156201U31D1	101		40	3
Bureautique appliquée à l'enseignement supérieur	SEG	754130U31D1	710		60	4
Hydraulique appliquée	SIT	325266U31D2	303		100	9
Législation de la construction	SJ	713904U31D2	703	x	80	7
Métre - devis - planning	SIT	323121U31D1	303	x	80	6
Sensibilisation en matière de sécurité - santé sur les chantiers temporaires et mobiles	SIT	325301U31D2	303	x	60	5
Bachelier en construction : Projet	SIT	325307U31D1	303	x	120	14
OPTIONS						
Option Bâtiment						
Techniques spéciales du bâtiment	SIT	326169U31D3	303	x	120	10
Bureau d'études du bâtiment	SIT	326160U31D1	303	x	160	14
OU						
Option Génie civil						
Techniques spéciales du génie civil	SIT	325303U31D2	303	x	120	10
Bureau d'études du Génie civil	SIT	325107U31D2	303	x	160	14
STAGES						
Bachelier : Stage orienté d'insertion socioprofessionnelle	SIT	209001U31D1	206		120/40	3
Bachelier en construction : Stage d'intégration professionnelle	SIT	325309U31D1	303		120/20	5
Bachelier en construction : Activités professionnelles de formation	SIT	325308U31D1	303	x	120/20	8
EPREUVE INTEGREE						
Epreuve intégrée de la section Bachelier en construction	SIT	325300U31D2			160/20	20

TOTAL DES PERIODES DE LA SECTION	Périodes	ECTS
A) nombre de périodes suivies par l'élève	2160	180
B) nombre de périodes professeur	1740	

3. MODALITES DE CAPITALISATION / BACHELIER EN CONSTRUCTION OPTION BÂTIMENT



3. MODALITES DE CAPITALISATION / BACHELIER EN CONSTRUCTION OPTION GENIE CIVIL



Epreuve intégrée de la section bachelier en construction
160/20p

4. TITRE DELIVRE A L'ISSUE DE LA SECTION

Diplôme de « Bachelier en construction »

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE



Profil professionnel

BACHELIER EN CONSTRUCTION

Enseignement supérieur de type court

Domaine : Sciences de l'ingénieur et technologie

Approuvé par le Conseil général de l'Enseignement de Promotion sociale le 19 octobre 2017

BACHELIER EN CONSTRUCTION (1)

1) CHAMP D'ACTIVITE

Le bachelier en construction exerce une fonction à caractère technique ou technico-commercial, dans un bureau d'études ou sur chantier, dans les domaines liés à la construction, soit en génie civil soit en bâtiment.

C'est une personne de communication capable d'assumer le rôle de relais aussi bien humain que technique entre le(s) responsable(s), les partenaires sociaux et le personnel d'exécution ainsi qu'entre son entreprise et le monde extérieur.

Il analyse et contribue à résoudre les problèmes techniques et humains liés à sa fonction.

Il est susceptible d'assurer des responsabilités d'encadrement.

2) TÂCHES

En étant sensible aux contraintes relatives au bien-être, à la sécurité, à l'hygiène au travail, à l'environnement, et aux aspects économiques et urbanistiques, dans le respect des consignes et des normes en vigueur :

- ◆ analyser un projet de construction sous ses aspects techniques, administratifs et budgétaires ;
- ◆ proposer des solutions qui tiennent compte des contraintes techniques ;
- ◆ assurer le suivi technique, administratif et budgétaire d'un ou de plusieurs chantiers jusqu'au parfait achèvement des travaux (devis, coût prévisionnel, installation de chantier, états d'avancement, planification, ...) ;
- ◆ participer à l'élaboration et la réalisation des différents dossiers techniques, administratifs, d'adjudication et d'exécution (plans, cahiers des charges, métrés, techniques spéciales ...) ;
- ◆ prévoir et organiser, à partir d'un dossier technique, les différents outils et moyens permettant l'exécution des travaux de constructions nouvelles, de rénovation voire d'entretien dans les meilleures conditions de délais et de coûts ;
- ◆ appréhender la dimension commerciale et financière de l'entreprise ;
- ◆ établir les relations avec les différents partenaires externes (clients, fournisseurs, services administratifs, sous-traitants, ...) ou internes à l'entreprise (bureau d'études, services gestionnaires, chef de chantier, équipes ...)
- ◆ participer aux mesures topographiques et à l'interprétation des analyses de terrain ;
- ◆ mettre en œuvre des connaissances techniques et architecturales soit du bâtiment et de la voirie locale, soit des ouvrages d'art, des voies de communication (routes, voies navigables et ferrées) en appliquant les réglementations en vigueur ;
- ◆ contribuer, à tous les niveaux de l'entreprise, à la mise en œuvre des prescriptions du plan de sécurité et de santé, et à l'identification des risques et envisager les mesures à prendre.

3) **LES DEBOUCHES**

Le bachelier en construction utilise ses compétences dans un service d'achat, de vente, de production ou de maintenance, notamment :

- ◆ en industrie ;
- ◆ en entreprises privées et publiques ;
- en bureau d'études ;
- dans un service public.

(1) à titre épïcène